



LA GASTRONOMIE BIOTOISE SOUS UNE BONNE ÉTOILE ! P 10

VIE COMMUNALE
Elections municipales
2008

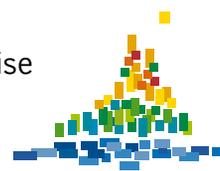
P 4

VIE DES QUARTIERS
Carte Blanche au
paysage
Fête du printemps

P 24

SPORTS
Vélo Sprint Biotois
Boule Amicale Biotoise
BAC Fitness

P 28



BIOT
TERRE D'IMAGINATION



Chers amis Biotois,

Le 16 mars dernier, vous avez clairement choisi le changement : Biot va donc changer. Le Printemps n'est-il pas la saison de la renaissance ?

Dès notre élection, nous avons voulu insuffler un nouvel état d'esprit dans la vie de notre commune, en rétablissant immédiatement, au détour des rues et des quartiers, une communication directe avec vous. Et nous avons immédiatement vu combien cela vous manquait !

Une vision différente guidera notre action. Il s'agit d'administrer Biot avec un esprit d'entreprise, de développement et de solidarité au bénéfice de chacun d'entre vous, et je pense particulièrement à nos jeunes et à nos anciens. Il s'agit d'instaurer de la cohésion entre le village et les quartiers. Il s'agit de mettre en harmonie notre fantastique patrimoine et la modernité de Sophia Antipolis.

Nous allons mettre rapidement en oeuvre les chantiers prioritaires annoncés dans notre programme :

- la construction de nouveaux parkings pour le village
- une vraie politique de gestion des risques naturels, ouverte à tous et dans l'unique intérêt des biotois
- la refonte de notre Plan Local d'Urbanisme
- la redéfinition du projet de la Poterie du Vieux Biot.

Dans cet exemplaire de Biot Infos, vous ferez connaissance avec l'équipe qui travaille pour Biot depuis le premier jour de notre mandat. Nous sommes tous enthousiastes, solidaires et déterminés. Dès maintenant, nous nous attacherons à mettre en valeur tous ceux qui tirent notre commune vers le haut. Ce mois-ci, nous honorons deux chefs cuisiniers de très grand talent qui symbolisent la qualité de notre gastronomie. Très vite, ce sera le tour de ceux qui organisent les Heures Musicales de Biot et des grands musiciens qui se produisent dans le cadre de cet événement artistique de portée internationale.

Et dans quelques semaines, nous célébrerons la réouverture du Musée Fernand Léger. C'est l'un des plus beaux musées de la Côte d'Azur, dédié à l'un des peintres majeurs du XX^e siècle.

Tout au long de notre mandat, nous soutiendrons nos artistes, nos artisans, nos entrepreneurs et nos chercheurs qui font la renommée de notre cité. Et nous encouragerons toutes ces merveilleuses associations qui s'attachent avec persévérance et efficacité à la cohésion de notre tissu social.

Je mesure à quel point j'ai la chance d'être le Maire de Biot et je resterai digne de cet honneur.

Ma passion c'est Biot, mon engagement, c'est vous.

Jean-Pierre DERMIT



P 10
LA GASTRONOMIE
BIOTOISE SOUS UNE
BONNE ÉTOILE !

BIOT infos

MAGAZINE D'INFORMATIONS
édité par la ville de BIOT

Directeur de la publication et
de la rédaction
Jean-Pierre DERMIT, Maire

Conception
Service communication

Rédaction
Service communication
Services Municipaux
Associations biotoises

Contact 04 92 91 55 95
www.biot.fr
email : infos@biot.fr

Infographie / Mise en page
Service Communication

Impression
Graphic service
Imprimé en 6000 exemplaires
N°ISNN : 1250-7415

Photos
Couverture :
Service communication

Remerciements
Associations biotoises
Services municipaux

VIE COMMUNALE & INTERCOMMUNALE	
Elections municipales 2008	4
Le Maire et le Conseil Municipal	6
Elections Cantonales 2008 / Le dernier survivant des combattants de la guerre 1914-1918 est disparu	8

NOUVEAU A BIOT !	
Patwige : une nouvelle galerie dédiée aux artistes locaux / Bar des Acacias : un renouveau printanier	9

LES BIOTOIS ONT DU TALENT	
Le talent du jeune chef des Terrailleurs une nouvelle fois distingué / Un premier macaron pour le chef du Jarrier	10

SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE	
Le CCAS de Biot vous propose son programme d'animations de printemps / Les femmes fêtent leur journée ! / Association Nationale des Membres de l'Ordre du Mérite	11
Accueil des Villes Françaises	12

CULTURE, ART, ARTISANAT	
25 ^{ème} Festival des Heures Musicales, un rendez-vous incontournable !	13
Les apéros musicaux	14
A vos plumes / Zoom en images sur le printemps des poètes	15
Théâtre à l'Espace des Arts / Faites votre cinéma avec les Visiteurs du Soir	16
Espace Multimédia : exposition By Venice / Les rendez-vous du Club Micro-informatique / Ecole de bougies artisanales de 7 à 77 ans / Les concerts de midi de Sophia	17

PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS	
Les pénitents en Provence dans le comté de Nice	18
Conférence Arezzo : les lustres, céramiques peu connues	19
Cuisson traditionnelle avec Arezzo	20

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE	
Le carnaval de la préhistoire	21
Les vacances d'été avec le service jeunesse	22

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS	
Comment entretenir votre jardin sans polluer l'eau	23

VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE	
Carte Blanche au paysage : si l'eau m'était comptée...	24
Biot fête l'arrivée du printemps	25
L'art au naturel : 10 ans déjà !	26

SPORTS	
15 ^{ème} concentration cyclotouriste / Vélo Sprint Biotois	28
Boule Amicale Biotoise / Remise en forme avec Terpsichore	29
BAC Fitness biotois	30

TRIBUNE LIBRE	25
----------------------	----

INFOS PRATIQUES	
Paroisse / Numéros utiles	32
Petites annonces / Carnet	33

AGENDA, BLOC NOTES	34
---------------------------	----

VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2008

Résultats du 1^{er} tour : dimanche 9 mars 2008

Bureau	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	AGIR ENSEMBLE POUR BIOT	BIOT 2008	MIEUX VIVRE BIOT
Bureau N°1 Mairie, salle des associations	1030	675 65,53%	34 5,04%	641 94,96%	302 47,11%	89 13,88%	250 39%
Bureau N°2 Mairie, Accueil	900	612 68%	26 4,25%	586 95,75%	230 39,25%	105 17,92%	251 42,83%
Bureau N°3 Ecole de danse	973	605 62,18%	24 3,97%	581 96,03%	253 43,55%	110 18,93%	218 37,52%
Bureau N°4 Ecole de musique	796	546 68,59%	29 5,31%	517 94,69%	294 56,87%	64 12,38%	159 30,75%
Bureau N°5 Ecole du Moulin neuf	1011	666 65,88%	22 3,30%	644 96,70%	339 52,64%	84 13,04%	221 34,32%
Bureau N°6 Ecole Eugène Olivari	824	438 53,16%	20 4,57%	418 95,43%	198 47,37%	45 10,77%	175 41,87%
Bureau N°7 Services Techniques	932	622 66,74%	36 5,79%	586 94,21%	268 45,73%	129 22,01%	189 32,25%
TOTAL	6466	4164 64,40%	191 4,59%	3973 95,41%	1884 47,42%	626 15,76%	1463 36,82%

Résultats du 2^{ème} tour : dimanche 16 mars 2008

Bureau	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	AGIR ENSEMBLE POUR BIOT	BIOT 2008	MIEUX VIVRE BIOT
Bureau N°1 Mairie, salle des associations	1030	682 66,21%	16 2,35%	666 97,65%	329 49,40%	51 7,66%	286 42,94%
Bureau N°2 Mairie, Accueil	900	641 71,22%	4 0,62%	637 99,38%	254 39,87%	72 11,30%	311 48,82%
Bureau N°3 Ecole de danse	973	621 63,82%	8 1,29%	613 98,71%	297 48,45%	76 12,40%	240 39,15%
Bureau N°4 Ecole de musique	796	555 69,72%	6 1,08%	549 98,92%	324 59,02%	33 6,01%	192 34,97%
Bureau N°5 Ecole du Moulin neuf	1011	687 67,95%	8 1,16%	679 98,84%	371 54,64%	45 6,63%	263 38,73%
Bureau N°6 Ecole Eugène Olivari	824	474 57,52%	11 2,32%	463 97,68%	214 46,22%	25 5,40%	224 48,38%
Bureau N°7 Services Techniques	932	624 66,95%	16 2,56%	608 97,44%	289 47,53%	66 10,86%	253 41,61%
TOTAL	6466	4284 66,25%	69 1,61%	4215 98,39%	2078 49,30%	368 8,73%	1769 41,97%

Taux de participation des deux tours

1^{er} tour : 4148 votants soit 64,15 % des inscrits.

2^{ème} tour : 4286 soit 66,29 % des inscrits.

Répartition des sièges

Nom	Votes	Sièges
AGIR ENSEMBLE POUR BIOT :	2078	22
MIEUX VIVRE BIOT :	1769	6
BIOT 2008 :	368	1



**LE MAIRE
ET LE CONSEIL MUNICIPAL**



Jean-Pierre DERMIT
Maire

Les Adjoints



Sylvie SANTAGATA

1^{ère} Adjointe

Déléguée au personnel, à la population et à la vie associative



Guillaume FORTUNE

2^{ème} Adjoint

Délégué aux travaux, à la circulation et au stationnement



Sophie DESCHAITRES

3^{ème} Adjointe

Déléguée aux transports auprès des partenaires institutionnels et à la modernisation des services publics



Pascal TORRELLI

Conseiller Municipal, délégué au développement durable, à l'Environnement et aux énergies renouvelables



Lydia BIGAZZI

Conseillère Municipale, déléguée aux liens inter-quartiers et à l'accueil



Michel SAVY

Conseiller Municipal, délégué à la communication, au développement économique et au tourisme



Philippe PREVOST

4^{ème} Adjoint

Délégué à l'urbanisme et à la gestion des risques naturels



Nicole PETRELLI

5^{ème} Adjointe

Déléguée aux finances, au CCAS



Eric OPERTO

6^{ème} Adjoint

Délégué à la culture et à la jeunesse



Charles ROIG

Conseiller Municipal, délégué aux Sports



Thierry BORGHI

Conseiller Municipal, délégué à l'entretien, à la mise en valeur du paysage urbain et aux espaces verts



Jocelyne CAMATTE

Conseillère Municipale, déléguée à la vie scolaire



Gérard PETIT

Conseiller Municipal, délégué à l'assainissement et à l'eau potable

Les Conseillers Municipaux



Catherine COGNEAU



Martine AUFEUVRE



Christiane RAMOZZI

Les Conseillers Municipaux de l'opposition



François-Xavier BOUCAND



Guilaine DEBRAS



Raymond RUDIO

Les Conseillers Municipaux Délégués



Martine VENIAT

Conseillère Municipale, déléguée à la petite enfance et au patrimoine



Patrice BEHIER

Conseiller Municipal, délégué aux affaires juridiques



Christine PELISSIER-TABUSSO

Conseillère Municipale, déléguée aux animations événementielles, expositions, et tradition



Catherine SENS-MEYE



Serge ROBILLARD



Martine WINDAL



Dominique ENSELME-LECOMTE

ÉLECTIONS CANTONALES 2008

Nom	Votes	%
PIEL Gérard :	554	15,42%
COCHART Jean-Pierre :	534	14,86%
PAUGET Eric :	2154	59,95%
MADEC-VERCNOCKE Edwige :	351	9,77%



Je remercie très chaleureusement toutes les Biotaises et tous les Biotois qui m'ont fait confiance le Dimanche 09 Mars dernier en me réalisant dès le premier tour Conseiller Général du canton Antibes/Biot.

Je continuerais à travailler et à défendre Biot au niveau départe-

mental avec la même énergie et le même enthousiasme que lors du mandat écoulé. Ma méthode restera la même : pragmatisme et proximité qui sont un gage de réussite pour tous.

Avec ma suppléante, Sylvie SANTAGATA, 1^{ère} Adjointe au Maire, les Biotois seront encore mieux représentés et nous serons encore plus forts pour faire aboutir vos projets.

Nous aurons à cœur de défendre le tissu associatif, culturel et sportif de Biot, d'exprimer la solidarité du Conseil Général en direction des personnes âgées, des handicapés et des mal logés, et d'améliorer les conditions d'accueil de vos enfants au collège de l'Eganaude.

Désormais, en plein accord politique avec la nouvelle majorité municipale conduite par Jean-Pierre DERMIT, nous demanderons ensemble l'aide du Conseil Général dans la lutte contre les risques naturels et l'amélioration de l'offre de parkings de stationnement.

Nous aurons une attention toute particulière sur la poursuite et le développement des aménagements routiers.

Ensemble, dans cette année olympique, nous irons plus vite, plus loin et plus haut pour Biot et les Biotois !!!

Eric PAUGET

Conseiller Général canton Antibes/Biot

Adjoint au Maire d'Antibes Juan-Les-Pins

LE DERNIER SURVIVANT DES COMBATTANTS DE LA GUERRE 1914 - 1918 EST DISPARU

A la demande de Monsieur le Président de la République, un hommage national a été rendu le lundi 17 mars dernier à l'ensemble des combattants de la Première Guerre mondiale, à 11 heures dans toute la France.

À Biot, le personnel municipal et les élus ont respecté, une minute de silence. Une gerbe a été ensuite déposée au Monument aux Morts avec les repré-

sentants des Associations d'Anciens Combattants. Rappelons-nous longtemps de ces hommes, qui ont combattu pour nous permettre aujourd'hui d'être libres.



NOUVEAU A BIOT !

PATWIGE : UNE NOUVELLE GALERIE DÉDIÉE AUX ARTISTES LOCAUX



Une nouvelle galerie d'art a ouvert ses portes dans le village avec une première exposition du peintre Alberto Margani.

Entourée d'amis artistes et peintre elle-même, Patricia Farinelli a souhaité redonner vie au four à pain du boulanger racheté il y

a quelques années par le couple Farinelli pour y installer leur boutique de verrerie. En collaboration avec son amie Edwige, Patricia vous propose de découvrir la galerie « PatWige » qui dévoilera chaque mois les œuvres d'un artiste de la région. Vous apprécierez également les pièces uniques du maître verrier Raphaël Farinelli en exposition permanente. Souhaitant révéler les artistes locaux et de talents, les deux amis vous invitent chaque mois, au vernissage de l'exposition d'un nouveau créateur. En ce mois d'avril, vous pourrez admirer les œuvres du peintre André Appert et de la plasticienne Pascale Dieleman.

**GALERIE FARINELLI
« PATWIGE » :**

24, rue Saint-Sébastien 06410 BIOT. Tél. : 06 10 81 37 62 ou 06 24 87 54 05.

BAR DES ACACIAS : UN RENOUVEAU PRINTANIER

Le restaurant « Les Acacias » a réouvert ses portes le mois dernier et vous accueille désormais dans un nouveau décor aux couleurs claires et au style contemporain.

C'est avec le plus grand plaisir que Julia, propriétaire de l'établissement, vous propose de découvrir ses spécialités niçoises telles que « La Merda di Can » ; bien plus appétissant

dans l'assiette qu'à l'oreille ! Vous pourrez également déguster à votre guise la formule « plat du jour et dessert », profiter d'un large choix à la carte ou encore vous laisser tenter par une pizza à emporter. Le bar/restaurant « Les Acacias » est ouvert tous les jours de 7h à 20h ainsi que le vendredi et samedi soir.

RESTAURANT « LES ACACIAS » :
04 97 21 92 73 (Ouvert tous les soirs en été, terrasse couverte fumeur).



LES BIOTOIS ONT DU TALENT

LE TALENT DU JEUNE CHEF DES TERRAILLERS UNE NOUVELLE FOIS DISTINGUÉ



Au pied du village de Biot, une maison en pierres aux salles voûtées, ancienne poterie du XVI^e siècle, jarres fleuries et sol en terre cuite... Voici le décor très agréable dans le quel vous accueille chaleureusement la famille Fulci depuis maintenant 30 ans.

Déjà auréolé d'une étoile par le guide Michelin en 1990 pour son restaurant et en 2003, pour son chef Michaël Fulci, l'établissement se distingue une nouvelle fois. En effet, le prestigieux guide vient d'attribuer un espoir de 2^eme étoile pour l'année 2008 à Michaël Fulci, une distinction qui le classe désormais, parmi les 75 meilleurs chefs français !

Formé auprès de grands noms de la cuisine gastronomique, tels que Roger Vergé, au Moulin de Mougins ou Alain Ducasse, au Louis XV de Monaco, ce jeune chef de 27 ans, a su trouver sa place et imposer

sa cuisine, en alliant tradition et modernité.

Coquille Saint-Jacques en marinade de citron, turbot cuit au beurre acidulé accompagné d'une mousseline de choux-fleur truffée, croustillant de tuile pralinée farci de fraises, crème au citron et crème glacée à la vanille Bourbon ... Enchantement des papilles, régal des yeux, cette ronde de plats colorés et parfumés, que vous propose Michaël Fulci, vous invite à la gourmandise. Sélectionnée par le maître des lieux Pierre Fulci, une cave exceptionnelle ravira les amateurs de grands vins avec plus de 300 références.

Une adresse qui vaut le détour !

RESTAURANT LES TERRAILLERS
11 route du Chemin Neuf
Tél : 04 93 65 01 59
Site : www.lesterrailleurs.com
(Fermé le mercredi et le jeudi)

UN PREMIER MACARON POUR LE CHEF DU JARRIER



chef de partie, Fabien Angeloux, qui ont uni leur amour pour la restauration il y a deux ans en reprenant Le Jarrier, déjà reconnu il y a quelques années pour sa cuisine d'exception sous le chef Métral.

C'est dans un cadre chaleureux et contemporain que les trois amis vous invitent à découvrir une cuisine gastronomique mettant en scène les produits de saison sur une pointe de modernisme.

Gastronomes avertis et papilles curieuses ; chacun sera ravi d'une carte renouvelée toutes les semaines, accompagnée de grands crus soigneusement sélectionnés.

RESTAURANT LE JARRIER
30, passage de la Bourgade
Tél. : 04 93 65 11 68
Site : www.lejarrier.com
(Fermé dimanche et lundi, pas de fermeture annuelle)



SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

LE CCAS DE BIOT VOUS PROPOSE SON PROGRAMME D'ANIMATIONS DE PRINTEMPS

- **Jeudi 24 avril : sortie varoise, déjeuner dans une ferme auberge à Moissac**

Sortie libre aux abords du lac Sainte-Croix en matinée. Puis déjeuner dans une ferme auberge à Moissac Bellevue.

Participation : 20€ pour la restauration et 8€ pour la participation aux frais de transport.

Les personnes n'ayant pas pu participer à cette excursion en février dernier sont prioritaires pour cette date.

- **Jeudi 15 mai : Excursion à Cagnes-sur-mer**

Départ de Biot à 9h15 - découverte libre du Haut de Cagnes, village médiéval. Possibilité de visiter le château Musée Grimaldi.

Déjeuner au restaurant « Le Concorde » du Lycée professionnel Escoffier.

En après midi, visite libre du parc du Musée Renoir.

Les participations sont à déposer au CCAS.

Forfait bus : 8€ /personne ; déjeuner : 14,50€ (vin et café en suppléments à régler sur place).

Info sur le prix d'entrée aux Musées : le château Musée Grimaldi et le Musée Renoir, est de 3€ chacun par personne. Il est cependant possible d'acheter un billet double à 4,50€ pour la visite le même jour des 2 Musées (à régler sur place par les personnes désireuses de les visiter).

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS :
Les inscriptions sont recueillies à l'accueil du CCAS aux heures d'ouverture des bureaux, sur règlement de la participation pour les animations payantes.

- Tél. 04 92 91 59 70
- Foyer restaurant : 04 92 91 59 74



LES FEMMES FÊTENT LEUR JOURNÉE !



Samedi 8 mars dernier, s'est déroulée la journée de la femme, organisée par Henriette, Bruna et Raymonde, autour d'un repas convivial à l'auberge de la Vallée Verte, qui a réuni 40 copines, dans la joie et la bonne humeur. Un karaoké a suivi, accompagné de quelques pas de danse !

Bravo les femmes !

L'ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE RECHERCHE DES NOUVEAUX MEMBRES !

Il est rappelé à tous les décorés de l'Ordre National du Mérite des communes d'Antibes, Juan-Les-Pins, Biot, Golfe Juan, Vallauris et Valbonne, qu'il existe à Antibes une association des membres de l'Ordre National du Mérite dont ils peuvent faire partie, si ils sont titulaires de

cette décoration.

Il s'agit d'une association d'entraide et d'amitié qui organise, tout au long de l'année, des rencontres, des excursions, des conférences et qui apporte son soutien à ceux de ses membres qui sont dans le besoin, la peine ou la souffrance.

Pour nous rejoindre, il vous suffit d'appeler la Présidente, M^{me} Luce Amouzieg au 04 93 61 96 87 ou de lui écrire à l'adresse suivante : « Les Vertes Années » - 76 bis chemin de la Colle - 06160 Juan Les Pins.





“ L'AVF a comme objectif d'accueillir tous ceux qui changent de ville ou de pays. En arrivant dans une nouvelle région, beaucoup de personnes sont en perte de repères et se trouvent isolées sans réseau familial et amical. À cela s'ajoute parfois la problématique de la recherche d'emploi, les problèmes de langue pour les étrangers ou de développement de son activité professionnelle. Les actions de l'AVF peuvent aider dans des situations pareilles. Son plus ? L'association organise des rencontres entre nouveaux arrivants à l'occasion de randonnées, de déjeuners, de sorties culturelles etc. destinés à faire découvrir les secrets de votre nouvelle commune et faire la connaissance de plein de gens. L'AVF offre la possibilité d'améliorer les relations humaines grâce à un bénévolat compétent et formé.

• **Vendredi 18 avril : Lecture pour tous**

Parler de vos livres préférés, échanger vos idées et impressions, voilà une bonne manière de passer un agréable et profitable après-midi à l'AVF à 14h, avec Chantal Ingham (04 93 24 85 29).



■ **ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES : LES TEMPS FORTS DU MOIS D'AVRIL**

• **Lundi 21 avril : Cours de loisirs créatifs**

Venez réaliser une magnifique bague en cristal de Swarovski avec Lucie Bossert. Prix: environ 10€, 18h30 à l'AVF.

• **Vendredi 25 avril : Les mains vertes**

Pourquoi ne pas venir échanger vos expériences en matière de jardinage, et agrandir le cercle des « amoureux de la nature ». RDV à 14h à l'AVF avec Chantal Ingham (04 09 30 24 85 29).

• **Vendredi 25 avril : Dîner italien**

Venez nombreux participer au « dîner italien » proposé par le « groupe de golf » à l'AVF à 19h. Participation : 10 €, s'inscrire avant le 21 avril.

ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES
Place Sophie Laffitte - Rue Albert Einstein - Quartier les Lucioles
06560 Valbonne Sophia Antipolis
www.avf-sophia.com
Tel. 04 93 65 43 00
Fax. 04 92 38 92 47 ”

■ **CULTURE, ART, ARTISANAT**

■ **25^{ÈME} FESTIVAL DES HEURES MUSICALES, UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE !**



“ Le Festival des Heures Musicales de Biot fête cette année ses 25 bougies ! Un anniversaire qui s'annonce riche en musique et en émotion puisqu'il accueillera une fois de plus, des artistes prodigieux, venus du monde entier, pour 9 concerts exceptionnels.

Fidèle à ses habitudes, Liliane Valsecchi, Présidente et Directrice artistique du Festival, maintient le cap d'une programmation exigeante, proposée dans l'église Sainte Marie-Madeleine, à l'acoustique étonnante. La 25^{ème} édition permettra de retrouver des artistes qui ont touché un large public lors des précédentes éditions et de faire découvrir de nouvelles connaissances.

Organisé par l'association Les Heures Musicales de Biot, ce Festival est soutenu par la municipalité de Biot, le Conseil Général et le Conseil Régional.

En bref, une programmation éclectique et festive, dévoilée le

28 mars dernier, à l'occasion de la conférence de presse, autour de laquelle tous les amateurs et les passionnés de musique, se retrouveront pour célébrer comme il se doit, le quart de siècle d'un festival qui n'en finit plus de surprendre !

• **Vendredi 16 mai à 21h**
François-René Duchâble, piano, Alain Carré, récitant.
Œuvre : "Histoire de ma vie" H. Berlioz.

• **Mardi 20 mai à 21h**
Brigitte Engerer, piano - Boris Berezovsky, piano.
Œuvres de S. Rachmaninov, F. Liszt.

• **Vendredi 23 mai à 21h**
Gilles Apap, violon - Dimitri Naiditch, piano.
Carte blanche.

• **Vendredi 30 mai à 21h**
Renaud Capuçon, violon - Gauthier Capuçon, violoncelle - Gérard Caussé, alto - Nicholas Angelich, piano. *Quatuors de J. Brahms.*

• **Vendredi 6 juin à 21h**
Octuor de violoncelles Cello Fan
Guillermo Lefever, Frédéric Audibert, Thierry Trinari, Cédric Leprevost, Florent Audibert, Frédéric Lagarde, Paul Antoine De Rocca Serra, Victor Popescu.
Œuvres de E. Grieg, Villa-Lobos, M. De Falla.

• **Samedi 7 juin à 21h**
Soirée anniversaire à la Poterie Provençale de Biot à 18h.

• **Vendredi 13 juin à 21h**
Juan-José Mosalini Quinteto, bandonéon Quintette tango.

• **Dimanche 22 juin à 21h**

Richard Galliano, accordéon et trio Hoboken.
Œuvres de J. Haydn, J.S. Bach, M. Ravel, R. Galliano.

• **Samedi 28 juin à 21h**
Nelson Freire, piano.
Œuvres de L.V.Beethoven, C. Debussy, F. Chopin.

• **Mardi 1^{er} juillet à 21h**
Soirée de gala, Norah Amsellem, soprano - Denis Sedov, basse - Dalton Baldwin, piano.
En présence et en hommage à Christa Ludwig et la participation exceptionnelle de Paul Emile Deiber.
Œuvres de G. Rossini, H. Duparc, M. Moussorvsky, G. Puccini, G. Gershwin.

La réservation se révèle indispensable pour des raisons de sécurité et de capacité des lieux. Une navette est assurée les soirs de concerts.

TARIFS :

1^{er} série 35€
2^{ème} série 30€
3^{ème} série 25€
Etudiants 15€ ”



François-René Duchâble et Alain Carré



Brigitte Engerer

LES APÉROS MUSICAUX : PLACE À LA MUSIQUE !



« Cette année encore, l'association Passe Muraille présente une programmation haute en couleurs et riche en diversité musicale, qui plaira à coup sûr à tous ! Tous les samedis de mai et de juin, de 18h à 20h, laissez-vous bercer par les airs de jazz, rock et de rhythm n' blues des musiciens qui investiront les différentes places et jardins de Biot.

AU PROGRAMME :

● **Samedi 3 mai de 18h à 20h, Place Marius Auzias - Le JMSU Brass Band**

Dirigés par Jean-François Jacomino et Clément Carasco nous retrouvons avec plaisir les élèves de la section musique du CIV dans une version jazz soul cuivrée ! En deuxième partie, ce sont les étudiants de la fac de Nice et leur Big band qui nous feront « swinguer ».

● **Samedi 10 mai de 18h à 20h, Place de la Catastrophe - Yaël Angel Quartet**

Yaël Angel au chant, Jérôme Vinson au piano, Pascal Masson à la contrebasse, Cédric Fioretti aux percussions perses et à la batterie. Bien que sa formation vocale initiale soit lyrique, la voix de Yaël s'est très tôt tournée vers d'autres horizons. Puisant dans les racines du jazz, elle en dépasse les frontières pour rejoindre les musiques actuelles. Munie d'un timbre original et unique, sa voix chante les émotions qui viennent

des profondeurs. « Angel Eyes » est le titre de son dernier album.

● **Samedi 17 mai de 18h à 20h, Théâtre de Verdure - Frédéric Viale Quartet**

Frédéric Viale, accordéon, Thierry Galliano, guitare, Nicolas Luchi, basse, Thomas Galliano, batterie.

« Paradise » tel est le titre du premier CD de Frédéric Viale. Sur cet album Frédéric a su mêler jazz et musette, influences nord et sud-américaines, mais aussi méditerranéennes, pour nous faire redécouvrir un instrument souvent mal aimé : l'accordéon. C'est entouré de musiciens de qualité que ce cannois d'origine nous présentera son répertoire original.

● **Samedi 24 mai de 18h à 20h, Théâtre de Verdure - A Tree For Two**

Charlie Laz au Piano, Sébastien James au saxophone, Pascal Masson à la contrebasse, José Montoya à la batterie. C'est auréolé d'un nouveau titre de meilleur groupe 2007 aux trophées du jazz de la Côte d'Azur que le groupe « A tree for two » revient jouer au village une musique qui s'inscrit dans la ligne jazz /world de notre époque, privilégiant les sons purs des instruments sans artifice, improvisant des chorus sur des thèmes mélodiques empruntés aux cultures du monde ...

● **Samedi 31 mai de 18 à 20h, Théâtre de Verdure - Sashird Lao**

David Amar voix, basse, percussions, Fred Luzignan voix, trombone, flûtes, Yona Yacoub voix, saxophone. Prix du public lors des « révélations 2007 du festival de jazz de Juan les Pins » Sashird Lao revient à Biot nous régaler d'un jazz agrémenté de musiques du monde et de grooves urbains... Surprises et originalité !

● **Samedi 7 juin de 18h à 20h, Théâtre de Verdure - Catia Werneck, JM Jafet « Brazil Project »**

Jean Marc Jafet à la basse, Catia Werneck au chant, Robert Persi au piano et Luiz Augusto à la batterie

Dans la lignée de Sarah Vaughan, Tania Maria et Bebel Gilberto, entre Bossa Nova, samba et Jazz, Catia est la chanteuse qui fait revivre la grande tradition de la musique brésilienne: de Élis Regina à Caetano Veloso, un « apéro musical » à ne rater sous aucun prétexte...

● **Samedi 14 juin de 18h à 20h, Théâtre de Verdure - François Chassagnite Quartet**

François Chassagnite à la trompette, Olivier Giraudo à la guitare, Romain Collard à la contrebasse, Piergiorgio Marchesini à la batterie.

François Chassagnite est venu en 2007 jouer aux apéros musicaux avec le sextet de Linus Olsson. Cette année nous sommes heureux de l'accueillir avec son propre quartet. Il nous interprétera, entre autres des compositions de son dernier CD, « Jubilation », un hommage au grand trompettiste et chanteur de jazz, Chet Baker.



À VOS PLUMES : UN NOUVEL ATELIER D'ÉCRITURE À L'ATTENTION DES SENIORS !

Les bibliothèques municipales de Biot, en partenariat avec le CCAS, et Corinne Josseaux-Battavoine (association Kaléidoscope), proposent un nouvel atelier d'écriture sur le thème de la mémoire : « *le Panier de Mots* ».

Corinne Josseaux-Battavoine anime des ateliers d'écriture, par le biais de la lecture, des jeux, des mots et de la calligraphie ; elle exerce dans le Var et les Alpes-Maritimes où elle intervient dans les écoles primaires et des foyers de seniors.

À travers différents jeux : *jeux d'écriture et jeux de mots*, les

personnes souhaitant y participer auront l'occasion de s'exercer au plaisir de l'écriture, individuelle ou collective, de développer leur créativité, leur mémoire, leur concentration sur différents types d'activités, d'utiliser leurs souvenirs, leurs expériences, rappeler leur vécu, les lieux connus...

L'ensemble des écrits fera l'objet d'un recueil collectif, afin de le diffuser à leurs proches. Différents types d'expression artistique pourront être abordés au fil des séances pour accompagner le jeu d'écriture et afin d'illustrer le recueil, tels que collages, photos

ou calligraphies.

Les séances gratuites d'une heure et demie auront lieu tous les quinze jours, en proposant aux participants des sujets à « travailler » d'une séance à l'autre.

Un accompagnement est prévu pour les personnes à mobilité réduite.

Les horaires et le jour restent à définir. Les personnes intéressées sont invitées à contacter le CCAS pour de plus amples renseignements et inscription à cet atelier gratuit.

Une réunion d'information aura lieu le mercredi 7 mai au CCAS.

ZOOM EN IMAGE SUR LE PRINTEMPS DES POÈTES



Spectacle « Entre nous » avec Laurent Carudel



(1)



Café-poésie

(1 et 2) L'atelier d'arts plastiques pour enfants à la bibliothèque St-Exupéry animé par Helen Cook

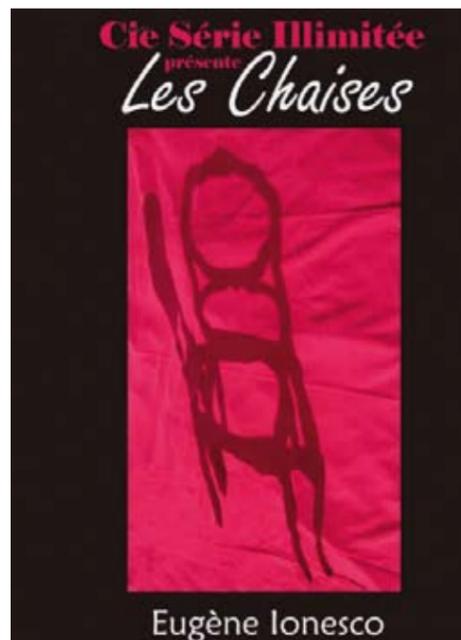


Brigade d'intervention poétique dans les écoles de Biot

À VOS AGENDAS !

● **Atelier d'écriture**
Bibliothèque George Sand : 15h-17h
les samedi 26 avril, samedi 24 mai, samedi 21 juin.

● **Atelier d'illustration**
Bibliothèque George Sand : 19h30 - 22h30
les mardi 22 avril, mardi 6 mai, mardi 20 mai, mardi 3 juin, mardi 17 juin, mardi 24 juin.



« La compagnie Série Illimitée vous propose les 25 et 26 avril prochain, la pièce « Les Chaises », farce tragique d'Eugène Ionesco, à l'Espace des Arts et de la Culture, à 20h30.

« Une réception » prétexte pour l'auteur à nous faire voir les hommes comme des marionnettes ridicules, manipulées par les mots et les choses qui les entourent, ciment friable de leurs identités. En plus du délire verbal se joint l'envahissement de la scène, ici des chaises, symbolisant les invités attendus et invisibles : « le vide ontologique ».

FAITES VOTRE CINÉMA AVEC LES VISITEURS DU SOIR : PROGRAMME D'AVRIL



- L'HEURE D'ÉTÉ
jeudi 10 avril à 20h30, dimanche 13 avril à 20h30 et mardi 15 avril à 20h30
- JOHN, JOHN (VO)
dimanche 13 avril à 18h et lundi 14 avril à 20h30
- DANS LA VIE
jeudi 17 avril à 20h30 et dimanche 20 avril à 20h30
- LE CAHIER (VO)
dimanche 20 avril à 18h et lundi 21 avril à 20h30

« Les Visiteurs du Soir » Cinéma de Valbonne-Sophia Antipolis (Salle des Fêtes) - Le Pré des Arts (ex Espace de la Vignasse) 06560 Valbonne. Renseignements (répondeur) : 04 93 12 91 88 / site web : www.lesvisiteursdusoir.com

• TARIFS : Séance : 6€ - Seniors : 5€ - Adhérents : 4€ - Jeunes / Étudiants / Chômeurs : 3€
Adhésion Annuelle (Septembre 2007 / Août 2008) : Individuelle : 15€, Couple : 25€

PROGRAMMATION THÉÂTRE : À L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

« Le thème de la pièce, c'est le rien, un rien qui se fait entendre, se concrétise, comble de l'in-vraisemblance » nous dit Eugène Ionesco dans cette farce tragique, créée en 1952, considérée comme son chef d'œuvre.

Un impossible résumé :

Nous sommes dans une salle aux murs nus : c'est la nuit et deux personnages, le Vieux et la Vieille, attendent. Ils sont isolés du monde, dans une île battue des flots, et ils parlent, ils parlent : tous les mots de la tendresse humaine, mais stéréotypés ; tous les gestes d'un vieux couple amoureux, mais burlesques. Le Vieux et la Vieille sont au terme d'une longue vie tissée d'habitudes et d'échecs inexprimés ; leur conversation rebondit au hasard des paroles, mais ce soir n'est pas un soir comme les autres : le Vieux a un message à communiquer à l'humanité et il a convoqué pour cette nuit « tous les personnages, tous les propriétaires, tous les savants », tous les hommes. L'univers n'attend plus que lui. « Toute ma vie, je sentais que j'étouffais ; à présent ils sauront tout... » Un

orateur parlera au nom du Vieux, parce qu'il n'a pas de facilité : mais toute sa vie est suspendue à ce moment, c'est en cette minute que sa vie va prendre un sens. On sonne : c'est la première invitée qui arrive...

Mise en scène : Léonie Baile
La Vieille : Agnès Crouelle
Le Vieux : Serge Morisso
L'Orateur : Jacques Degouy
Scénographie: Georges Dorosenco

• Vos prochains rendez-vous : Venez rire avec cette pièce à grand succès : Mon Colocataire est une Garce...»

ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE.
Spectacle à 20h30.
Prix des places : 10 et 13 €.
Tél 04 93 65 07 02 ou
06 61 17 85 91 ou
theatre-biot@hotmail.fr.



ESPACE MULTIMÉDIA : EXPOSITION BY VENICE

Jusqu'au 31 mai, venez découvrir les œuvres numériques de l'artiste Venice.

L'art de Venice s'apparente au pop'art psychédéisme et doit beaucoup à la musique. Une liberté d'expression très proche des artistes de la figuration libre : sans frontière de genre culturel et d'origine géographique, sans hiérarchie des valeurs.

Exposition jusqu'au 31 mai 2008.



LES RENDEZ-VOUS DU CLUB MICRO-INFORMATIQUE

« Les membres du Club Informatique ont pu s'initier au logiciel « Photoshop » grâce aux cours qui se sont tenus tous les vendredis en janvier et en février, de 18h à 19h30.

Un cours d'initiation à l'ordinateur lui a succédé au mois de mars.

D'autres cours (Internet, PowerPoint, traitement de texte) suivront tout au long de l'année pour nos membres.

Quant aux ateliers, ils se poursuivent régulièrement dans une ambiance toujours amicale et chaleureuse.

Tous les jeudis, de 18h à 20h à l'Espace Multimédia de Biot.

RENSEIGNEMENTS :
M.Madar : 06 08 48 05 09.

ÉCOLE DE BOUGIES ARTISANALES DE 7 À 77 ANS

Chaque mercredi soir vous êtes invités à découvrir et à créer vos propres bougies à l'Atelier-Boutique « Les bougies de Biot ». Enseignement personnalisé. Le cours commence à 19h et se termine à 21h. Emportez avec vous vos bougies dans la couleur de votre choix, comme cadeaux ou pour la décoration de votre maison.

Tarif 50 € : le cours personnalisé

de deux heures et vos bougies à emporter.

Pour plus d'information, contactez :

Gary Simmons au 04 93 74 71 48 ou 06 84 50 84 36.

LES BOUGIES DE BIOT
44, rue Saint Sébastien
06410 Biot Vieux Village (à côté de l'Office de Tourisme).



LES CONCERTS DE MIDI DE SOPHIA

« • Lundi 28 avril :
récital de piano : Renaud Moutier, au programme : Mozart, Beethoven, Brahms

Le concert aura lieu à la Galerie de la Fondation, Place Sophie Laffitte à Sophia Antipolis et commencera à 12h15 précises.

PRIX DES PLACES :
13 € pour les adhérents à l'association des « Concerts de Midi », de l' A V F Sophia

Antipolis, de l'association Sophia Antipolis, et les étudiants.
17 € pour les non-adhérents.

Une collation est offerte à la fin du concert en présence des musiciens.

RÉSERVATIONS :
04 97 21 16 46 ou
06 78 64 69 43



PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

LES PÉNITENTS EN PROVENCE ET DANS LE COMTÉ DE NICE



« La première association de laïcs, appelée confrérie de pénitents, est créée à Rome en 1267. En Provence, l'origine des confréries date du début du XIV^{ème} siècle. St Bernardin de Sienne (1380-1444), moine franciscain, contribue à leur essor. Comme celle de Biot de nombreuses chapelles de pénitents sont placées sous son vocable.

L'âge d'or des confréries se situe aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, à l'époque des guerres de religion et de la Contre-Réforme. Le XVIII^{ème} siècle voit l'amorce de leur décadence et la Révolution les supprime par décret. Sous la Restauration, quelques-unes d'entre elles sont reconstituées sans jamais retrouver leur ancienne vitalité. La guerre de 1914-1918 voit leur extinction définitive, hormis quelques exceptions.

Les pénitents sont des laïcs qui se réunissent pour accomplir des actes de dévotion et de charité. Les confréries fonctionnent comme des associations. Elles ont une existence juridique et civile. Leurs statuts diffèrent beaucoup d'une confrérie à l'autre. L'importance de ces associations exige une organisation et une hiérarchie avec le prieur élu pour un an, le sous-prieur, l'archiviste, les

directeurs, le sacristain, la commission administrative, le conseil des anciens et le portier. Le prieur élu et le sous-prieur choisis ne peuvent refuser leurs charges. Après avoir occupé le rang le plus élevé pendant un an, le prieur laisse la place à son successeur et rejoint le dernier rang de la hiérarchie avec le modeste titre de portier.

Dès qu'elle en a la possibilité matérielle, la confrérie s'établit dans un oratoire ou une chapelle. Cette chapelle, dite « cassette » en Provence, est l'élément essentiel de son existence. Elle lui appartient en propre et ne relève pas du clergé local. Elle accueille offices religieux et réunions. Par sa taille et sa richesse architecturale, elle reflète l'importance de la confrérie. Les bâtiments vont du modeste oratoire à la chapelle qui a l'aspect d'une véritable église.

Le recrutement des pénitents est populaire, rarement corporatif. L'âge minimum requis va de 15 à 20 ans. L'admission n'est pas toujours facile. L'impétrant doit offrir toutes les garanties de bon chrétien, d'homme honnête et intègre. Il présente sa demande d'admission au prieur qui ordonne une enquête de moralité. La candidature est soumise au vote des membres du comité directeur. Les pénitents ne prononcent pas de vœux mais doivent obéir aux statuts de la confrérie sous peine d'exclusion ou de paiement d'amendes. Ils sont astreints « au paiement d'une cotisation, à l'obligation d'assister à la réunion mensuelle, à l'obligation de participer aux offices religieux et aux processions ». Les pénitents sont recrutés parmi les gens du quartier mais les postes de direction sont souvent occupés par des bourgeois ou des aristocrates. Le nombre des pénitents dépend de celui des habitants. Au XVIII^{ème} siècle, en Provence, il peut y avoir jusqu'à 20% de la population masculine dans les confréries. En 1809, pour l'ancien comté de Nice, on dénombre 12222 pénitents pour

85000 habitants (15%).

En plus de l'obligation de participer aux dévotions (messes, vêpres, complies et processions), les pénitents doivent « le secours mutuel entre les confrères, l'assistance aux pauvres, aux voyageurs et aux pèlerins, ni dispute, ni procès entre eux », mais le rôle le plus important est l'assistance matérielle et spirituelle qu'ils apportent pour les funérailles, la gestion d'un hôpital et d'un asile pour miséreux, la création d'un Mont de Piété qui prête sur gage à très faible intérêt et, dans les villages de montagne, la gestion d'un « Mont Granatique » ou « Mont Frumentaire » qui avance des semences aux paysans démunis. Les statuts témoignent des obligations morales et culturelles très strictes que s'imposaient les pénitents : « s'abstenir de tout péché et surtout de tout jurement au nom de Dieu, de la Vierge, des saints comme aussi du péché de luxure ; les frères mariés doivent vivre justement et chastement en sainte vie conjugale ».

L'assistance aux offices du dimanche, des fêtes de l'année religieuse et des saints patrons est une obligation ; les pénitents participent à leurs processions et rehaussent de leur présence celles de la paroisse.



La cérémonie de la prise d'habit revêt une grande importance. Cet habit est composé d'un « froc », « sac » ou « cappa », d'un capuchon (cagoule ou barbudo) percé de trous pour les yeux et d'une ceinture de corde. Le sac est un signe extérieur d'égalité, la cagoule, signe d'humilité préserve l'anonymat et la corde symbolise obéissance et discipline. L'habit peut être blanc, bleu, noir, violet, gris ou rouge selon la couleur affectée à chaque confrérie, sa fonction et sa tutelle. La couleur blanche est chronologiquement choisie en premier. Les pénitents blancs représentent 75% des confréries en Provence et dans le Comté de Nice. Suivront le noir, le gris en Provence et le rouge dans le Comté. Le bleu, le violet,

CONFÉRENCE AREZZO : LES LUSTRES, CÉRAMIQUES PEU CONNUES

« Monsieur Jean Paul van Lith nous a présenté le samedi 23 février dernier, une conférence sur la céramique et le verre lustré de l'Alhambra aux potiers et verriers contemporains.

Les premières céramiques à reflets métalliques ont été produites en Irak au moyen âge de 750 à 1258.

Au IX^{ème} siècle deux types de décors lustrés coexistent : le lustre polychrome, rare, dont la « couleur » varie fortement avec l'angle d'observation - et le lustre monochrome au seul reflet métallique or, rouge ou argent. Ces décors sont observés sur des émaux à l'étain recouvrant un corps à pâte traditionnellement

voire le vert s'y ajoutent dans de faibles proportions.

Dans les Alpes-Maritimes, les pénitents blancs s'occupent principalement des malades, les noirs des enterrements, les rouges des orphelins, les bleus des voyageurs et des prisonniers. Toutefois, les limites de ces fonctions peuvent varier d'une confrérie à l'autre. À Grasse, des querelles ont lieu entre pénitents blancs et noirs qui se disputent les corps à ensevelir. En principe, les funérailles sont gratuites mais il est de coutume que la famille du défunt fasse un don à la confrérie concernée, d'où les rivalités pour obtenir le service. À ce sujet, un procès durera de 1703 à 1770 !

À Biot, la chapelle des pénitents blancs se trouve à proximité de l'Hôpital Saint Jacques qui abrite notre musée. Connue d'abord sous le vocable de la Miséricorde, elle prend plus tard le nom de Saint Bernardin. Elle est utilisée maintenant comme galerie de nos expositions temporaires.

Le musée possède un tableau ex-voto du XVII^{ème} siècle qui représente une procession nocturne. Il procure de nombreux renseignements sur l'habit à cagoule, les bannières, les lanternes...

Très rares sont les confréries qui ont subsisté. Celles qui existent toujours dans le Comté de Nice

perpétuent l'œuvre de secours mutuel. A Nice, les pénitents blancs de la Sainte Croix n'ont confié que récemment la direction de leur clinique Ste Croix au C.H.U. A Gorbio, les pénitents assurent le service des obsèques. À Saint Étienne de Tinée, une trentaine de pénitents blancs et noirs assurent ensemble leur service.

Dans le Comté de Nice, en faisant œuvre de charité et de dévotion, une quinzaine de confréries de pénitents perpétuent une tradition de 700 ans.

Ils assistent le curé à l'occasion de messes dans les paroisses rurales. Ils pratiquent charité, entraide, assistance aux malades, réconfort aux familles dans le deuil et participent aux funérailles. Chaque jeudi saint, ils organisent une procession nocturne aux flambeaux et font un pèlerinage à Notre-Dame du Très-Haut à la fin du mois de mai. En 1987 se tint à St Etienne de Tinée, le congrès régional des pénitents de Provence, Languedoc et Catalogne. Citons pour terminer, la pittoresque procession des « Limaces » à Gorbio dans l'octave de la Fête de Dieu.

Martine Charavay et Jacky Guirard pour le groupe patrimoine

des revers où se détachent des animaux monumentaux s'impose alors, quel que soit le décor intérieur.

La principale propriété physique des « beaux lustres » est de présenter des variations de couleurs, avec l'orientation de la pièce par rapport à la source de lumière et à l'observateur. C'est peut-être dans la conduite très lente du feu que réside le secret encore bien réel de la fabrication d'une céramique lustrée.

Nous avons pu admirer aussi des œuvres en verre où était appliquée la technique des lustres comme en céramique.



■ CUISSONS TRADITIONNELLES EXPÉRIMENTALES DE POTERIES NÉOLITHIQUES ET MÉDIÉVALES AVEC AREZZO



Le placement des pièces dans le four est important car il permettra plus ou moins bien le passage des flammes autour des pièces.

- Samedi 12 avril début de la matinée : mise à feu de la cuisson

La cuisson se fera toute la journée pendant 5 à 10 h selon nécessaire.

- Dimanche 13 avril en matinée : défournement, exposition des pièces. La température de cuisson sera augmentée lentement jusque vers

600 degrés en début de cuisson pour finir d'éliminer l'eau restant dans les céramiques. Puis la température sera élevée plus rapidement pendant laquelle la température doit monter à plus de 1000 degrés. Ensuite, on laissera le four refroidir.

Les pièces seront défournées le dimanche 13 avril, le matin. Les cuissons sont réalisées avec un contrôle continu des températures.

“ Arezzo et l'université de Nice CNRS - C.E.P.A.M. de Sophia-Antipolis organisent à Biot, Sophia-Antipolis, carrefour de l'Éganaude, 2 Cuissons traditionnelles expérimentales de poteries néolithiques et médiévales. Une manifestation rassemblant des scientifiques de la technopole de Sophia-Antipolis et des artisans céramistes de Biot.

● 1^{ÈRE} CUISSON : CUISSON DE POTERIES NÉOLITHIQUES LE 12 AVRIL À PARTIR DE 9 H

Préparation du four, placement des pièces, placement du bois, puis mise à feu et cuisson (environ 2 h.). Traitement des pièces après cuisson. Exposition des pièces

● 2^{ÈME} CUISSON : CUISSON DE POTERIES MÉDIÉVALES DU 10 AU 13 AVRIL

L'engobage des pièces se fera sur place le jeudi 10 avril. Cela consiste à revêtir partiellement ou totalement la céramique d'une pâte d'argiles liquide traditionnelle : l'alquifoux. Elle permet d'étanchéifier partiellement, de donner la couleur désirée à la poterie. Les céramiques sont enduites par trempage ou par aspersion.

- Vendredi 11 avril en fin d'après-midi : enfournement des pièces.



Un pique-nique convivial réunira sur place les participants autour de grillades. Inscription obligatoire avant le mercredi 9 avril.

L'association « Arezzo » fait revivre le patrimoine par des publications et des reconstitutions de création et de production de poteries et de céramiques.

Ainsi se rappelle à notre souvenir l'existence d'un patrimoine potier de la région de Biot qui s'est constitué par la production de poteries usuelles puis artistiques et a fait vivre le village de Biot pendant 4 siècles.

Arezzo - B.P. 44 - 06410 BIOT
Tél : 04 93 65 15 15 Télécopie : 04 93 65 17 89 - e-mail : arezzo.com@wanadoo.fr pierrecartier@free.fr



■ VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

■ LE CARNAVAL DE LA PRÉHISTOIRE

“ Samedi 15 mars, en tout début d'après-midi : disparition soudaine des jeans dans les rues de Biot. Les peaux de bête prennent le relais. La tendance est plutôt tigre et léopard, la coupe des tuniques résolument asymétrique. Dans la foule, plusieurs chasseurs brandissent des massues, un australopitèque traîne sa femme par les cheveux, probablement à la suite d'un démêlé conjugal. Les confettis pleuvent, les djembés redoublent de vigueur. Arrive l'heure de brûler la paille. Le feu, en ces temps préhistoriques n'est pas encore complètement maîtrisé : il faudra jouer longtemps l'air du « pauvre carnaval » avant d'arriver à l'embrasement final.

Pour cette belle journée, un grand merci

- aux enfants de l'école Saint-Roch qui, pendant le temps cantine, ont réalisé le char avec Michèle Lucas et la banderole avec les animatrices du périscolaire.

- aux enfants de Saint-Roch et du Moulin Neuf qui ont colorié les affiches du carnaval

- à l'ensemble de percussions « Toumaraka » et au groupe des « Moustiquaires » pour les farandoles et les airs traditionnels

- au bar de la Poste et au Piccolo pour le coup offert aux musiciens



- aux mamans qui ont apporté énormément de gâteaux et de boissons pour le goûter, aux papas et à tout le monde pour les déguisements et la bonne humeur.

- aux associations de parents d'élèves du Village et du Moulin Neuf qui ont organisé la fête et à la commune de Biot, tous services confondus, pour son aide précieuse.



LES VACANCES D'ÉTÉ AVEC LE SERVICE JEUNESSE !

• **SÉJOUR PRÉADOS : DU 19 AU 30 JUILLET, « VACANCES À NOIRMOUTIER » (VENDÉE)**

Les jeunes, nés entre 1996 et 1994, seront accueillis dans un centre de vacances près de la plage. Ils pourront découvrir Noirmoutier, « l'île aux Mimosas », sa douceur climatique, ses paysages de dune, de marais salants et de forêts de chêne.

Ils pourront découvrir des activités diverses et variées : char à voile, plongée sous-marine, parc aquatique, promenade à vélo et visites culturelles.

• **SÉJOUR ADOS : DU 7 AU 18 JUILLET, « MER ET MONTAGNE EN CORSE »**

Les jeunes, nés entre 1991 et 1993, seront accueillis dans un camping situé à Pruno, dans la vallée de la Castagniccia. Ils pourront découvrir des paysages préservés et profiter de la mer et de la montagne dans cette magnifique région qu'est la Corse.

Le programme est toujours aussi varié : kayak de mer, plongée sous-marine, beach-volley, planche à voile, randonnées et visites culturelles.

Les inscriptions à ces 2 séjours se dérouleront du lundi 26 au vendredi 30 mai, salle des Associations, de 17h à 19h.

(Attention le nombre de place est limité, les personnes habitant ou travaillant à Biot seront prioritaires)

Néanmoins, s'il reste des places disponibles, vous pourrez inscrire votre enfant après le 30 mai sur rendez-vous auprès de Besson Magali au 06 77 67 69 30 et ce jusqu'au vendredi 13 juin.

Merci de vous présenter à l'inscription avec les documents suivants :

- le formulaire d'inscription et la fiche sanitaire dûment remplis. Ces formulaires seront disponibles à l'accueil de la Mairie, à l'Espace des Arts et de la Culture et au Point Jeunes (rue du Portugal) à partir du mardi 13 mai

- la photocopie de la page de vaccination du carnet de santé de l'enfant

- un certificat médical d'aptitude à la pratique de tous sports datant de moins de 3 mois avant la date de départ

- un brevet de natation

- 3 € pour l'adhésion au Service

- un justificatif de domicile ou un justificatif de l'employeur, datant de moins de 3 mois

Pour le règlement, merci de fournir votre quotient familial calculé par la CAF sur les revenus 2006, sinon le ou les avis d'imposition 2006 du foyer, le livret de famille et l'attestation de versement des prestations CAF pour 2 ou plus de 2 enfants.

Tout dossier incomplet sera refusé.

RENSEIGNEMENTS :
06 77 67 69 30 ou 04 92 91 22 62

À NOTER DANS VOTRE AGENDA :

Les inscriptions pour l'Accueil Loisirs Enfants et l'Accueil Loisirs Adolescents pour cet été se dérouleront du lundi 2 au vendredi 6 juin et du lundi 9 au vendredi 13 juin de 17h à 19h, salle des Associations.

- Renseignements Accueil Loisirs Enfants : 04 92 38 07 60 ou 06 24 26 30 35

- Renseignements Accueil Loisirs Adolescents : 04 93 33 86 27 ou 06 20 39 50 74

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

COMMENT ENTREtenir VOTRE JARDIN SANS POLLUER L'EAU

Notre ville s'est engagée à mettre en œuvre de nouvelles méthodes pour entretenir ses espaces verts afin de cesser l'usage des pesticides pour protéger votre environnement et votre eau. Vous pouvez vous aussi participer à cette démarche !

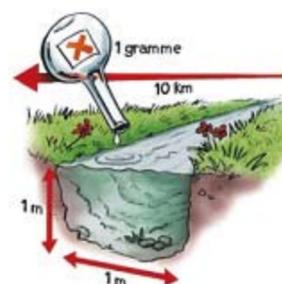
Il faut garder à l'esprit que l'usage de désherbants chimiques doit rester exceptionnel.

• **QUELQUES PRÉCAUTIONS À PRENDRE QUAND VOUS LES UTILISEZ :**

- N'utilisez pas de désherbants chimiques sur des zones imperméables (terrasses, dallages en goudrons..) ni dans les zones situées près des points d'eau.

- Respectez rigoureusement le dosage et le mode d'emploi inscrits sur l'étiquette.

- N'utilisez que des produits réservés aux amateurs portant la mention « emploi autorisé dans les jardins »



- Utilisez un pulvérisateur dont vous rincerez la cuve en la vidant sur une surface perméable et surtout pas dans l'évier ni dans l'égoût car sachez que : **1 gramme de matière active versé = 10 km de fossé pollués !**

• **MAIS AVANT D'UTILISER DES DÉSHÉRBANTS, ON PEUT CHERCHER D'AUTRES SOLUTIONS !**

Il existe de nombreuses solutions simples, efficaces et peu coûteuses :

On peut éviter que les « mauvaises » herbes ne s'installent :

- Une méthode préventive très efficace est le paillage (avec des écorces, coques de fève de cacao, des tontes de gazon sèches..) : il empêche le développement des plantes spontanées et en plus il limite le dessèchement du sol.

- Vous pouvez choisir également des plantes couvre-sol qui s'étalent en surface.

- En mettant un film plastique perméable sous vos allées gravillonnées, vous éviterez que des plantes viennent germer.

On peut s'en débarrasser naturellement :

- Pour les petites surfaces, l'arrachage manuel reste le meilleur moyen pour éliminer les mauvaises herbes.

- N'attendez pas la montée en

graine pour les enlever. Sarclez ou binez quand le sol est sec afin d'éviter l'enracinement des morceaux coupés.

- Pour éliminer les mauvaises herbes qui poussent entre les joints des dalles et des pavés, versez de l'eau bouillante dessus ; c'est très efficace !

- L'usage d'un désherbeur thermique à gaz permet d'éliminer sans se baisser les herbes et mousses le long des massifs ou entre les dalles.

Mais avant de songer à détruire les « mauvaises » herbes,

Apprenons à les accepter dans certaines situations et à vivre en leur compagnie !



VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE

BIOT village

Carte Blanche au Paysage

Si l'eau m'était comptée...

3 et 4 mai 2008



Renseignements : Office de tourisme 04 93 65 78 00



CARTE BLANCHE AU PAYSAGE : SI L'EAU M'ÉTAIT COMPTÉE...

Les 3 et 4 mai 2008, la manifestation Carte Blanche au Paysage investira les rues de Biot, sur le thème de la 4^{ème} édition : Si l'eau m'était comptée...

Choisir des plantes peu consommatrices en eau, adopter un système d'arrosage économe, découvrir les pratiques culturelles raisonnables... Les professionnels concernés sensibiliseront le public à la raréfaction de l'eau et à l'évolution incontournable dans notre région des

jardins luxuriants vers les jardins durables : expositions, conférences, conseils de professionnels, ateliers et jeux pour les enfants...

Un programme riche et varié pour devenir un jardinier écocitoyen.

Une navette gratuite reliera les parkings au centre du village où se déroulera la manifestation. Des vélos électriques seront également mis gracieusement à disposition des visiteurs.

Programme

SAMEDI 3 MAI

- **10H-17H** : Apportez vos plantes malades à M^{me} Bablon, Société « Diagnostic des Maladies de vos Plantes », Place de l'Eglise.
- **11H00** : Inauguration de Carte Blanche au Paysage, place de la Chapelle. Remise des prix du Concours de maisons fleuries du village.
- **14H30** : Jardins économes en eau : Pourquoi ? Comment ? Conférence par M^{me} Ziliani, professeur au lycée Vert d'Azur d'Antibes, salle des Associations.
- **15H00 à 16H00** : Jeu « Au fil de l'eau » pour les enfants de 5 à 12 ans (à partir d'une carte du bassin versant, découverte des problématiques du territoire, tant au point de vue de la qualité des eaux ou du paysage, que par l'aspect quantitatif de la ressource en eau), place des Arcades par le SIAQUEBA et les étudiantes du CFPPA d'Antibes. Inscriptions à l'Office de Tourisme.
- **15H30** : Utilisation des plantes couvre-sol pour éviter l'évaporation de l'eau en surface par Carole Bonaut, pépiniériste à Antibes et coach Jardinage sur Radio France Bleu Azur, devant le Musée d'Histoire et de Céramique Biotaises.
- **16H00** : Xérisagisme et nouvel exotisme. Conférence par Jean-Michel Meuriot, directeur des Espaces verts de la ville de Nice, salle des Associations.
- **17H00** : Initiation au semis et bouturage. Conseils pour l'arrosage des plantes en terrain sec, par Michèle Dental, pépiniériste à Biot. Face à l'Office de Tourisme.
- **17H30** : Découverte de l'art floral chez Biotyfleurs, au bout de la rue Saint-Sébastien, pour adultes.
- **18H** : Apéro musical, proposé par l'association Passe-Muraille, place Marius Auzias.
- **Toute la journée** : présentation d'une bibliographie sur le thème des jardins secs à la bibliothèque municipale George Sand, place de l'Eglise.

DIMANCHE 4 MAI

- **10H-12H** : Parcours-découverte « lecture de paysage » : l'eau, l'homme et la roche. Randonnée le long de la Brague. Présentation du projet du circuit Béal par M^{me} Rollier, conservateur-adjoint du Muséum d'Histoire Naturelle de Nice, en collaboration avec le groupe Patrimoine. Départ devant l'Office de Tourisme.
- **11H00 à 12H00** : Jeu « Au fil de l'eau » pour les enfants de 5 à 12 ans (à partir d'une carte du bassin versant, découverte des problématiques du territoire, tant au point de vue de la qualité des eaux ou du paysage, que par l'aspect quantitatif de la ressource en eau), place des Arcades par le SIAQUEBA et les étudiantes du CFPPA d'Antibes. Inscriptions à l'Office de Tourisme.

- **11H00** : Initiation au semis et bouturage. Conseils pour l'arrosage des plantes en terrain sec, par Michèle Dental, pépiniériste à Biot.
- **14H00** : Découverte de l'art floral chez Biotyfleurs, au bout de la rue Saint-Sébastien, pour enfants.
- **14H00** : Evitez l'emploi des produits phytosanitaires. Conférence par M^{me} Meffre, Fédération Régionale de Défense Contre les Organismes Nuisibles de PACA, salles des Associations.
- **15H00** : Gestion de l'eau dans les jardins. Conférence M^r Bolla, Société Imaginieur, salle des Associations.
- **15H00 à 16H00** : Jeu « Au fil de l'eau » pour les enfants de 5 à 12 ans (à partir d'une carte du bassin versant, découverte des problématiques du territoire, tant au point de vue de la qualité des eaux ou du paysage, que par l'aspect quantitatif de la ressource en eau), place des Arcades, par le SIAQUEBA et les étudiantes du CFPPA d'Antibes. Inscriptions à l'Office de Tourisme.
- **16H00** : Utilisation des plantes couvre-sol pour éviter l'évaporation de l'eau en surface, par Carole Bonaut, pépiniériste à Antibes, Coach Jardinage sur Radio France Bleu Azur, devant le Musée d'Histoire et de Céramique Biotaises.

TOUT AU LONG DU WEEK-END

- Journées animées par Carole Bonaut, pépiniériste à Antibes et Coach Jardinage sur Radio France Bleu Azur.
- Exposition-vente de végétaux par une vingtaine de pépiniéristes et fleuristes.
- Parcours pédagogique Les Jardins durables. Démonstration de fabrication de compost et d'utilisation de paillis par le pôle de formations « Vert d'Azur », jardin Frédéric Mistral.
- Sensibilisation au compostage individuel des déchets verts, par la Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis, jardin Frédéric Mistral.
- Exposition Histoire de l'eau à Biot, présentée par le groupe Patrimoine, place de l'Eglise.
- Exposition de photos « Couleurs d'eau » d'Emelle Gastaldi (mise à disposition par le Muséum d'Histoire Naturelle de Nice en collaboration avec le Groupe Patrimoine), salle Vox Populi, place de l'Eglise.
- Bourse d'échange de boutures par le Groupe Patrimoine, place de l'Eglise.
- Atelier de rempotage de cactées et création d'un mini jardin sec pour les enfants. Place de l'Eglise. Par le Groupe Patrimoine.
- Animations et ateliers Les rivières Méditerranéennes, par l'association Planète Sciences, place des Arcades.



Concours de maisons fleuries

Dès aujourd'hui, inscrivez-vous pour le 3^{ème} concours de maisons fleuries, organisé dans le périmètre du village. Plusieurs catégories permettront à tous de participer, que vous disposiez d'un balcon, d'une fenêtre, d'un décor floral sur la voie publique, d'un mur ou d'une façade entière. Le jury passera dans le village entre le 21 et le 25 avril 2008.

La remise des prix aura lieu lors de l'inauguration de la manifestation Carte blanche au paysage, le samedi 3 mai à 11h.

Vous pouvez vous inscrire dès aujourd'hui et jusqu'au 15 avril 2008 :

- en vous rendant à l'Office de

Tourisme de Biot - par courrier adressé à l'Office de Tourisme, 46 rue Saint-Sebastien, 06410 Biot - ou par mail à l'adresse tourisme@biot.fr

VEUILLEZ ENVOYER LES INFORMATIONS SUIVANTES :

Nom - prénom

Adresse

Téléphone

Catégorie choisie :

- * Fenêtres ou murs. Précisez bien l'étage et la position de la fenêtre.
- * Balcons et terrasses
- * Décor floral installé sur la voie

publique (jardinières...). Décrivez-le.

* Façades : immeubles collectifs (groupez-vous avec vos voisins !) ou maison individuelle.

Le règlement complet du concours, comprenant le plan du périmètre concerné, est disponible à l'Office de Tourisme ou peut être demandé par mail à tourisme@biot.fr.

BIOT FÊTE L'ARRIVÉE DU PRINTEMPS, DIMANCHE 27 AVRIL !

Les derniers préparatifs pour la 4^{ème} édition de cette journée dédiée à l'arrivée du Printemps sont en cours.

Le Comité des Fêtes tient à marquer cet événement au travers d'une rencontre inter-génération qui rassemble tous les biotois. À cet effet, nous vous proposons, dans l'enceinte du préau de l'école Saint-Roch, après un vin d'honneur, un repas (avec spécialités) et une animation surprise.

L'après-midi dansant sera suivi d'une tombola florale avec la participation des pépinières Sainte

Marguerite, quartier du Plan à Grasse - plantes vertes et fleuries, bulbes, boutures vous permettront d'agrémenter vos jardins !

Nous vous attendons très nombreux.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Office du Tourisme au 04 93 65 78 00.



L'ART AU NATUREL : 10 ANS DÉJÀ !



Elle a su en quelques années affirmer sa ligne, en présentant exclusivement des créations d'artisans du sud-est de la France : des poteries de Fleur de Terre et de Romain Bernex, des verreries de jeunes créateurs provençaux, des sets de table de Garnier-Thiebaut, des nappes, torchons, coussins, rideaux, prêts à poser ou sur mesure, des nounours et peluches de la Maison des Abeilles pour les bébés, des tuniques de La Fiancée du Mékong (Paris) pour les femmes, une grande sélection de thés pour toutes catégories d'amateurs, et des savons 100% végétal délicatement parfumé aux senteurs de Provence pour toute la famille.

Pour un achat petit prix dans sa boutique, elle se déplace gracieusement chez le client pour un conseil en décoration ou le relooking d'un intérieur. Il est également possible de passer commande par courriel à partir du site internet www.artaunaturel.com. Tout au long du mois d'avril, pour fêter cet anniversaire des 10ans, Sylvie accordera une remise de 10% aux lecteurs de Biot Infos qui viendront avec leur magazine.

Sérieuse, passionnée, disponible, sa réputation est établie et lui permet d'envisager sereinement l'avenir, dans l'ambiance conviviale de ce quartier.

L'ART AU NATUREL

3 rue Saint Sébastien 06410 BIOT
Tél : 04 93 65 55 29 /

06 11 45 36 15.

Ouvert de 11h à 13h et de 14h30 à 19h du mardi au dimanche - boutique@artaunaturel.com

Voilà 10 ans déjà que Sylvie Noël a ouvert sa boutique L'Art au naturel dans le centre du village, où elle propose un large choix de produits pour bien vivre au quotidien.

Le défi était grand : un petit espace dans une petite rue, tout au fond de la rue Saint-Sébastien, en montant vers la plus belle place du village certes, mais tout de même un peu moins fréquentée que le début de la rue principale. Son magasin avec sa devanture attractive, est le chaînon qui incitera le visiteur à monter jusqu'à la Place des Arcades.

MENUS DES ÉCOLES AVRIL 2008



DU 31/03/2008 AU 04/04/2008

LUNDI salade verte rosbif purée pdt/carottes compote	MARDI quiche cuisse de poulet courgettes fruit	MERCREDI carottes rapées omelette pommes de terre salade de fruits jus de fruit/biscuit	JEUDI salade de tomates escalope de porc haricots verts fromage pâtisserie	 VENDREDI betteraves poisson blanc PDT vapeur/persil fromage blanc fruit
-------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------

DU 07/04/2008 AU 11/04/2008 (CLSH)

LUNDI salade de coco escalope de dinde carottes sautées fromage fruit petit suisse/biscuit	MARDI salade verte steack haché pâtes yaourt fruits au sirop tartelette de fruit/ biscuit	MERCREDI poireaux vinaigrette sauté de porc chx fleur/pom dau- phines fruit compote/yaourt arom	JEUDI concombre poisson pané petits pois glace au lait pain/fromage	 VENDREDI pizza maison rôti de veau tomates provençales fromage fruits lait chocolaté/biscuit
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DU 14/04/2008 AU 18/04/2008 (CLSH)

LUNDI pamplemousse sauté d'agneau riz yaourt poire sauce chocolat fruits/brioche	MARDI tomates mozzarella rôti de porc poêlée de légumes tarte aux pommes petit suisse/fruit	MERCREDI betteraves/persil poisson blanc pommes de terre sautées fromage blanc fruit pain/fromage	JEUDI friand fromage daube carottes au jus fromage fruit yaourt/compote	 VENDREDI carottes râpées/ cornichons wings de poulet gratin d'aubergines yaourt salade de fruits jus de fruits/pain choc
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DU 21/04/2008 AU 25/04/2008

LUNDI pâtes basilic jambon brocolis fromage fruit	MARDI salade verte moules frites yaourt aromatisé	MERCREDI salade de haricots verts quenelle de veau/ béchamel gratin de courgettes fruit Tarte aux fruits	JEUDI radis beurre rôti de dinde flageolets fromage blanc fruits au sirop	 VENDREDI repas à thème
-------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------

DU 21/04/2008 AU 25/04/2008

LUNDI salade verte aioli pdt/carottes/hv/choux fleur yaourt	MARDI pois chiches omelette ratatouille fromage fruit	MERCREDI concombre raviolis sce tomate petit suisse compote biscuit/yaourt à boire	JEUDI Férié	 VENDREDI salade niçoise rôti de porc panisse mousse chocolat blanc
-----------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------

Légende

légumes et fruits crus ; féculent ; légumes et fruits cuits ; plats protidiques ; laitages ; sucré.

SPORTS

15^{ÈME} CONCENTRATION CYCLOTOURISTE À BIOT

Le dimanche 27 avril prochain, se tiendra la 15^{ÈME} Concentration cyclotouriste de Biot, Souvenir Laurent Pantani, sous l'égide de l'UFOLEP avec le Vélo Sprint Biotois. Le pointage et le ravitaillement se tiendra parking de la Fontanette, dès 8h.

A l'occasion de cette concentration, des coupes seront attribuées :

- aux 2 premiers clubs premières séries
- aux 2 premiers clubs deuxième séries

- aux 2 premiers clubs classés à la distance
- au club comptabilisant le plus de féminines
- au club comptabilisant le plus de scolaires

Le cumul de ces coupes n'étant pas possible, le club suivant au classement sera récompensé. De plus, seuls les clubs comptabilisant plus de 5 participants seront récompensés.

Renseignements : Jean Paul Camatte
06 82 86 04 34.



LE CLUB RANDO A FÊTÉ SES 10 ANS !

Nous avons eu le plaisir de revoir les anciens, de prendre le pot de l'amitié et de déguster ensemble un bon repas, en compagnie de la section athlétisme.

Les plus courageux ont randonné le lendemain aux gorges de Daluis.

Durant la dernière rando, nous avons traversé Mandelieu qui fêtait le mimosa, pour rejoindre Théoule, notre point de départ pour la crête des grues.

CONTACT : 04 92 94 08 72

BRAVO À NOS COUREURS !

La saison U.F.O.L.E.P 2007/2008 se termine sur de très bons résultats pour nos jeunes coureurs du Vélo Sprint Biotois :

Jonathan Veyrier finit 2^{ÈME} et vice-champion départemental, Romuald Bignon finit 6^{ÈME}, tous deux en poussins ; Brice Lerebourg finit 6^{ÈME}, Thimoté Lerebourg finit 9^{ÈME}, tous deux en benjamins ; Enzo Orlando finit 2^{ÈME} et vice-champion départemental et Julien Lenoci finit

3^{ÈME}, en cadets et représentera les couleurs de Biot puisqu'il est sélectionné pour le national V.T.T U.F.O.L.E.P qui se déroulera le 17 et 18 mai à Mazamet (81). Un grand merci à la société SHEMSY, équipementier sportif et nouveau partenaire du V.S.B pour avoir offert les maillots des champions départementaux, au Crédit Agricole partenaire de nos coureurs depuis toujours, à M. le Maire, M. l'Adjoint au Sport, au Conseiller Général et

à M. Claude Falluel pour le Crédit Agricole d'être venus remettre les récompenses.

Pour de plus amples informations sur l'école de cyclisme merci de contacter :

Jean-louis Bouffier 06.16.16.52.27
ou Eric Veyrier 06.16.19.30.48



BOULE AMICALE BIOTOISE : FÉVRIER, UN MOIS RICHE EN ÉVÈNEMENTS !

Au plan sportif : les concours du samedi ont remporté un beau succès. Quel que soit le temps, ce sont plus de 60 jeunes qui se sont affrontés. Des jeunes (très jeunes) se sont illustrés :

Kevin, Matthieu, Samir, ont été sur le podium. Chez les moins jeunes, on peut citer Bertoni Richard, Bertogli Marc, Righi Marcel ; chez les plus anciens Patouillard, les frères Esposito... les autres compétiteurs me pardonneront de ne pas les citer tous.

Au plan convivial : La BAB a reçu les jeunes du centre de vacances. Ils se sont initiés aux boules avec leurs accompagnatrices dans la

joie et la bonne humeur. Ont également utilisé les installations du Clos, les employés de l'agence du Crédit Agricole. Et surtout, profitant de la remise en service du four communal, Henri Calleri, le président et le bureau ont organisé, sur la place aux Arcades un buffet apéritif.

Il faut remercier Christian Vinciguerra le fournier, Eric Beaud le boulanger du village, Lucien Esposito, bouliste qui n'a pas renié son passé de traiteur, Serge Philippin que l'on ne présente plus et bien d'autres. Grâce à eux ce sont plus de 200 personnes qui ont apprécié pizzas, quiches, pains divers, michettes... Bref, ce buffet apéritif du dimanche

24 février a remporté un succès qui a dépassé nos espérances. Nul doute que cette manifestation qui a animé la place aux Arcades aura un avenir...

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

- 5 avril : triplète à la mêlée
- 12 avril : triplète à la mêlée
- 19 avril : Grand Prix des Verriers, triplètes (128 équipes)
- 26 avril : triplètes à la mêlée

Claude Hurbain,
pour la Boule Amicale Biotoise



REMISE EN FORME AVANT L'ÉTÉ EN TOUTE CONVIVIALITÉ AVEC TERPSICHORE

le village, vous allez apprendre à discipliner votre corps et ainsi le muscler et l'affiner. Quelque soit votre niveau, Monik Hiltz saura

Vous avez envie de préparer votre corps avant l'été, vous souhaitez retrouver votre tonicité et votre ligne, venez découvrir (ou redécouvrir) les cours de danse, de stretching ou de pilates de Monik Hiltz.

Dans le magnifique studio de danse du Centre Culturel, avec vue sur

vous faire prendre conscience de chaque partie de votre corps afin d'obtenir aisance, équilibre, tonicité et souplesse. En fonction de vos capacités, cette professeur de danse, passionnée, vous fera progresser et vous permettra d'acquérir un excellent maintien. Pour Monik Hiltz, chaque élève est

unique. Elle sait prendre le temps de corriger chacune d'elles. Avec discipline et rigueur mais toujours dans la bonne humeur, Monik sait transmettre sa passion à ses élèves. Et même si ici, on pense à sa silhouette, on ne manque pas une occasion de faire la fête et de manger une galette !

POUR RENSEIGNEMENT AU SUJET DES COURS, contactez Monik Hiltz : 06 20 91 47 91 ou Geneviève Mourard : 06 15 35 60 26.

UNE ENVOLÉE DE MÉDAILLE POUR LE BAC FITNESS BIOTOIS



De gauche à droite : Lauréna Giunipeiro, Mélissa Martel, Aude Paris

« **Dimanche 23 mars départ pour Gap où nous allons participer au championnat régional d'aérobic. Nous présentons deux athlètes du club, Giunipeiro Lauréna et Paris Aude. Seulement 5 clubs sont représentés, mais il y a du beau monde. Lauréna se présente à 16h40, elle fait une belle prestation.**

Nous croisons les doigts dans l'espoir qu'elle puisse faire un podium.

Viens au tour de Aude, elle est un peu crispée et malgré une

blessure aux entraînements elle réalise un sans-faute.

Le palmarès arrive enfin à 20h, une 3^{ème} place pour Lolo en catégorie solo minime fédérale médaille d'argent et pour Aude, une 1^{ère} place avec un résultat très satisfaisant en solo espoir national, elle obtient la note de 19.350 et la médaille d'or.

Une saison qui commence bien pour le BAC et une satisfaction pour leur coach Martel Mélissa, pour qui c'était la toute première compétition ayant pris la suite

d'Isabelle Aubert partie pour de nouveaux horizons.

Rendez-vous pour les demies finales du championnat de France les 2 et 3 mai 2008, à Saint-Étienne. Nous espérons bien représenter la ville de Biot, croisons les doigts.

Le BAC fitness aérobic donne des cours à la salle du Moulin Neuf de Biot, les mardis et jeudis pour les adultes de 19h30 à 20h30 et certain samedi matin. Pour l'aérobic des 6 ans, à partir de 17h, mardi, jeudi et vendredi.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : tél. 06.62.20.93.59



TRIBUNE LIBRE



Chères Biotoises, chers Biotois, Permettez moi, tout d'abord de remercier ici, au nom de toute l'équipe Mieux Vivre BIOT, les 1769 électeurs qui nous ont témoigné leur confiance le 16 mars dernier. Ils ont voulu que se prolonge le travail en profondeur de l'équipe municipale

afin que BIOT reste une commune où chacun, enfants, adolescents, jeunes ménages, parents et anciens ait une vraie place au sein d'un village vivant toute l'année et solidaire.

Permettez moi, ensuite, de vous dire à quel point les critiques lapidaires et démagogiques me concernant sont injustes. Cette partie de la vie démocratique n'est pas la plus noble et ceux qui se sont prêtés à ce jeu n'en sortent certainement pas grands même s'ils ont atteint leur but, à force de mensonges et déformation de la vérité. Je sais que ceux qui me connaissent ou qui connaissent bien les membres de mon équipe n'ont

pas cru aux propos proférés et aux injures distillées. Ils savent à quel point nous aimons notre commune et nous nous sommes consacrés à l'amélioration du quotidien de tous ses habitants, même si nous ne sommes pas exempt de toute critique et s'il reste beaucoup à faire.

Permettez moi, enfin, de vous dire à quel point je suis inquiet :

- Inquiet pour les personnes âgées qui n'auront sans doute pas la Maison de Retraite sociale pour laquelle nous avons obtenu toutes les autorisations et qui en est au permis de construire, sans que cela ne coûte un euro à la commune et, même mieux, en dégageant, par la vente d'une partie du terrain, un surplus financier important.

- Inquiet pour les associations et les jeunes qui auront beaucoup de mal à obtenir de nouveaux espaces pour leurs activités au sein de la poterie du vieux BIOT qui semble promise à un autre usage non prioritaire

- Inquiet pour l'animation quotidienne du vieux village pour lequel le FISAC, voté à l'unanimité, a prévu de rééquilibrer la fréquentation par les habitants des quartiers en créant

un point d'arrivée, par ascenseur, rue sous-barri afin d'éviter la désertification artisanale et commerciale du fond du village

- Inquiet pour tous ceux qui n'ont pas de logement décent ou à un prix accessible et qui attendent de la commune qu'elle mette sur pieds les logements à financement social indispensables. La remise en cause des 40 logements aidés en cours de permis de construire à Saint-Eloi est à ce titre un exemple crucial.

Alors, face à la nouvelle situation créée par le dernier scrutin municipal, il nous faut exprimer, auprès de la nouvelle majorité, l'ampleur des besoins de la population biotoise et la conduire à prendre les décisions les plus appropriées.

Les élus minoritaires s'y emploieront avec votre concours actif.

C'est pourquoi je siégerai au Conseil Municipal, par respect pour vous tous, avec la volonté que les difficultés que chacun rencontre trouvent des solutions réalistes.

François-Xavier BOUCAND



L'heure n'est plus à la polémique.

Afin d'exprimer son bonheur de travailler pour notre commune, l'équipe *Agir Ensemble pour Biot* vient vers vous avec un joli poème de Martine Veniat, poème dédié à notre beau village.

Affirmer haut et fort aimer notre village
Gager et préparer un avenir meilleur
Impulser l'énergie, les valeurs, le courage
Rassembler, réunir, rehausser nos couleurs

Etablisher la confiance et montrer le chemin
Nouer de nouveaux fils, tisser de nouveaux liens
Sécuriser nos vies, nos familles et nos biens
Ecouter nos enfants, respecter nos anciens
Maintenir nos racines, travailler pour demain
Brandir nos traditions, en être les témoins
Lancer nos forces vives, matin après matin
Entrez dans le futur, bâtir nos lendemains

Patrimoine, bien sûr, une de nos richesses
Où nous devons œuvrer avec beaucoup d'adresse
Unissant à la fois histoire, cœur, tendresse
Restaureur, retaper, redonner la jeunesse

Beauté de nos ruelles, douceur de nos quartiers
Infini des pastels, soleil, ciel bleu, partage
Oasis de verdure, jardin d'intensité
Tel est notre Biot, tel est notre village

Martine VENIAT



Tout d'abord merci à tous pour la confiance que vous avez mise en moi et dans la liste Biot 2008 que j'ai conduite.

Vous connaissez mon engagement, ma sincérité et ma volonté de mener une gestion honnête et réaliste de notre commune.

Peser sur la politique de notre commune c'est possible.

Présente maintenant dans l'opposition, je ferais en sorte de faire entendre ma voix, et donc la vôtre, dans tous les domaines tout en restant constructive.

Ainsi, je mettrai à la disposition de la commune ma connaissance des dossiers et mes compétences acquises depuis sept ans en tant que première adjointe.

Je souhaite toujours un large débat public autour du renouvellement du contrat d'eau potable, de l'avenir de la poterie et des terrains St-Eloi, de la place des jeunes dans la commune, Etc..

Dominique ENSELME

INFOS PRATIQUES

PAROISSE DE BIOT



Permanence d'accueil à la Maison Paroissiale de Biot (baptême, mariage...), place de l'Eglise, chaque mercredi de 15h à 19h. Tél/fax: 04.93.65.00.85. Un site à consulter: www.ndsagesse.com

■ MESSE A BIOT

● **Le dimanche à 18h (messe à 11h pour les fêtes)**

● **En semaine chaque mercredi à 12h15**

● **Le cyberpresbytère poursuit ses activités. Permanences le mercredi de 17 h à 19 h, ou sur RDV**

● **La 1^{ère} communion des enfants de la catéchèse a eu lieu le samedi 29 mars dernier, à 17h, dans l'église Ste Marie-Madeleine.**

● **Jeudi 1^{er} mai** : fête de l'ascension, rassemblement au pont des tamarins, marche au départ de chaque église (Biot, Valbonne, Sophia) à 9h. A 11h, messe en plein air, suivie d'un pique-nique partagé.

● **Dimanche 4 mai** : Pèlerinage à la Garoupe

● **Du 6 au 12 juillet** : voyage à Lourdes - renseignements à la paroisse

■ PETITES ANNONCES

■ OFFRES D'EMPLOI

● Famille au chemin Saint-Julien cherche femme pour ménage et repassage. Trois heures le lundi, trois heures le vendredi. Tél. 06 26 84 11 34.

● Cherche femme de ménage 1 fois par semaine, 3 heures, quartier St Philippe. Tél : 06 17 68 92 62.

● Cherche femme de ménage sérieuse, fiable et soignée payée 11€/heure par chèque emploi service uniquement pour 4 h le lundi matin. Tél : 04 93 65 73 27 (le soir).

● Cherche personne véhiculée pour récupérer enfants à l'école

de Saint-Philippe deux fois par semaine de 18h à 20h. Payée 10€/heure uniquement par chèque emploi service. Tél : 04 93 65 73 27.

■ ACHATS/VENTES

● Vends lit mezzanine 1 place, avec bureau incorporé et étagères, gris métallisé, sans matelas. Prix à négocier. Tél. 04 93 65 73 06.

● Vend : habits bébé (fille/mixte) taille naissance à 6 mois (96 articles / 289 €, ou au détail); porte-bébé rando, Deuter (30 €) ; siège auto Maxi-Cosi (80 € / neuf 260 €) ; transat Cocoon Bébé Confort (15 €) ; porte-bébé BabyBjörn (25 €) ; chauffe-biberon Béaba (10 €) ; vélo d'appartement (35 €) ; lit 160x200 sommier à lattes et matelas Pirelli (150 €). Donne bon état: bureau 120cm x 60cm et bibliothèque H200cm x

L83cm x P39cm, baignoire bébé et plan à langer Béaba. Détails au 06 18 48 89 50.

■ DIVERS

● Urgent Recherchons maison ou appartement 4 pièces sur Biot, avec ou sans travaux. Etudions toutes propositions. Tél : 06 61 96 94 17 - athos06@free.fr.

CARNET

■ NAISSANCES

Rafaël Rakotonirina

22 janvier 2008

Victor Quinat

27 février 2008

Maëlys Giogli

29 février 2008

Constance Paneru

5 mars 2008

■ DÉCÈS

Mattone veuve Camera Elvire

12/03/1921 25/01/2008

Dugour épouse Chevallier

12/05/1917 14/02/2008

Rochia Louise

20/03/1930 15/02/2008

Troin Ludovic

04/04/1975 20/02/2008

Dalmasso veuve Dalmasso

Maria 08/07/1921 01/03/2008

NUMÉROS UTILES

■ MAIRIE DE BIOT

■ STANDARD

04 92 91 55 80
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

■ DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

04 92 91 55 90
04 92 91 55 91
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
dgs@biot.fr

■ PÔLE ACTION SOCIALE

Centre Communal d'Action Sociale
04 92 91 59 70
ccas@biot.fr

Logement emploi

04 92 91 59 75
vie-sociale@biot.fr

Mission locale

04 92 91 79 74

Avie

04 93 65 29 88

Assistante sociale

04 92 91 59 79

Petite Enfance

04 92 91 59 80
petiteenfance@biot.fr

■ CABINET DU MAIRE

04 92 91 55 87
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
cabinet-maire@biot.fr

■ PÔLE CULTURE, JEUNESSE, COMMUNICATION

04 92 91 55 95
04 92 91 55 74
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

Communication

infos@biot.fr

Espace des Arts

04 93 65 07 02
Fax : 04 93 65 73 77
Lundi de 14h à 18h
Mardi, jeudi, vendredi de 14h à 20h
Mercredi de 9h à 20h
Samedi de 9h30 à 16h30
Fermé pendant les vacances scolaires
eac@biot.fr

Service Jeunesse

04 92 91 22 62
ctl@biot.fr

Bibliothèque G.Sand

04 93 65 57 99 (tél et fax)
Mardi : 9h30 à 12h - 15h à 18h30
Mercredi : 9h30 à 18h
Samedi : 9h30 à 12h - 14h à 18h
bibliotheques@biot.fr

Bibliothèque Saint-Exupéry

04 93 65 24 54
Mardi, jeudi, vendredi : 16h30 à 18h30
Mercredi : 9h30 à 18h30
Samedi : 9h30 à 12h30
bibliotheques@biot.fr

Espace Multimédia

04 93 74 58 69
espacemultimedia@biot.fr

■ FINANCES

04 92 91 55 94
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 18h
finances@biot.fr

■ POLICE MUNICIPALE

04 93 65 06 66
Fax : 04 93 65 01 12
police-municipale@biot.fr

■ GENDARMERIE

04 93 65 22 40

■ PÔLE POPULATION

04 92 91 55 76
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
pole-population@biot.fr

Service Accueil des Habitants et Vie Civile

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
04 92 91 55 81
etat-civil@biot.fr

Office de tourisme

04 93 65 78 00
04 93 65 78 04
tourisme@biot.fr

FISAC

04 93 65 78 08
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
9h à 12h - 14h à 18h
fisac@biot.fr

■ RESSOURCES HUMAINES

04 92 91 55 84/85/86
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
drh@biot.fr

■ PÔLE TRAVAUX URBANISME ENVIRONNEMENT

04 93 65 12 21
Fax : 04 93 65 53 54

Services Techniques

04 93 65 12 21
techniques@biot.fr

Urbanisme

04 93 65 12 21
urbanisme@biot.fr

■ PÔLE ÉDUCATION, SPORTS ET TEMPS PÉRISCOLAIRE

04 92 91 52 11
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
pole-education@biot.fr

Inscriptions scolaires

04 92 91 52 17

Service des Sports

04 92 91 52 11
sports@biot.fr

Régie des cantines

04 92 91 52 12
04 92 91 52 13

CLSH Olivari

04 92 38 07 60
Fax : 04 92 38 17 19

■ ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

Ecole Olivari
Maternelle : 04 92 38 17 16
Primaire : 04 92 38 17 17

École Saint-Roch
Maternelle : 04 93 65 05 88
Primaire : 04 93 65 05 82

École Moulin Neuf
Maternelle : 04 93 65 53 24
Primaire : 04 93 65 53 23

École Langevin
04 93 65 12 81

Collège de l'Eganaude
04 97 23 42 20

Collège Niki de Saint Phalle
04 92 91 51 30

Centre International de Valbonne
04.92.96.52.00

Lycée de Valbonne Sophia Antipolis
04 97 97 33 00

■ SAPEURS POMPIERS

Urgences 18
Incendie, Accident 04 93 65 17 18
Fax : 04 93 65 02 24

■ Urgences médicales 15

■ LA POSTE
04 93 65 11 49

AGENDA

- Mercredi 9 et 16 avril** Permanence du commissaire enquêteur, enquête publique « désaffectation chemin Métral », salle des associations, de 14h à 17h
- Jeudi 24 avril** CCAS, sortie varoise, toute la journée
- Vendredi 25 et samedi 26 avril** Théâtre à l'Espace des Arts et de la Culture « Les chaises », à 20h30
- Samedi 26 avril** Atelier d'écriture, de 15h à 17h, à la Bibliothèque George Sand
- Dimanche 27 avril** - Fête du Printemps, Ecole Saint-Roch, toute la journée
- Concentration Souvenir Laurent Pantani, dès 8h30
- Cérémonie du Souvenir des Déportés, à 11h30, Monuments aux Morts
- Mercredi 30 avril** Ouverture de la bibliothèque St-Exupery à 16h30 (en raison du calendrier scolaire)
- Jeudi 1^{er} mai** Fête de l'Ascension et Fête du Travail, la Mairie sera fermée
- Samedi 3 mai** Apéros Musicaux avec le JMSU Brass Band, dès 18h, Place Marius Auzias
- Samedi 3 et dimanche 4 mai** Carte Blanche au Paysage « Si l'eau m'était comptée », toute la journée, Biot Village

- Mercredi 7 mai** - Réunion d'information sur l'atelier seniors des Bibliothèques Municipales, au CCAS
- Ouverture de la bibliothèque St-Exupery à 16h30 (en raison du calendrier scolaire)
- Jeudi 8 mai** Cérémonie de l'Armistice de 1945, Monuments aux Morts, à 9h30. *La Mairie sera fermée*
- Vendredi 9 mai** Cinéma à l'Espace des Arts, « Bienvenue chez les Ch'tis », à 20h30
- Samedi 10 mai** Apéros Musicaux avec Yaël Angel Quartet, dès 18h, Place de la Catastrophe
- Mercredi 14 mai** Ouverture de la bibliothèque St-Exupery à 16h30 (en raison du calendrier scolaire)
- Vendredi 16 mai** Festival des Heures Musicales, François-René Duchâble et Alain Carré à 21h, église Sainte Marie-Madeleine
- Samedi 17 mai** Apéros Musicaux avec le Frédéric Viale Quartet, dès 18h, Théâtre de Verdure
- Mardi 20 mai** Festival des Heures Musicales, Brigitte Engerer et Boris Berezovsky à 21h, église Sainte Marie-Madeleine
- Vendredi 23 mai** Festival des Heures Musicales, Gilles Apap et Dimitri Naïditch à 21h, église Sainte Marie-Madeleine
- Samedi 24 mai** Apéros Musicaux avec A Tree For Two, dès 18h, Théâtre de Verdure



BLOC-NOTES

- Du 14 février au 7 septembre** Exposition Peynet à l'Office de Tourisme
- Du 1^{er} au 16 avril** Enquête publique « désaffectation chemin Métral »
- Jusqu'au 15 avril** Inscriptions pour le 3^{ème} concours de maisons fleuries de Carte Blanche au Paysage
- Jusqu'au 20 avril** Exposition « Si fontaines m'étaient contées... », Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises
- Jusqu'au 31 mai** Exposition photos « Art numérique by Venice », Espace Multimédia.

- Tous les lundis** De 14h à 17h, permanence du conciliateur, de justice en mairie sur rdv
- Tous les mardis** De 8h à 13h, marché hebdomadaire, Biot Village
- Tous les mercredis** De 13h30 à 16h, permanence de la sécurité sociale, en mairie
- Tous les jeudis** A 15h, visite commentée gratuite du village par l'Office de Tourisme
- Le 3^e lundi** Permanence de l'ADIL 06 (Agence départementale pour l'Information sur le Logement des Alpes-Maritimes) au pôle Action sociale, de 13h30 à 16h

BIOT village

Carte Blanche au Paysage

Si l'eau m'était comptée...

3 et 4 mai 2008



Renseignements : Office de tourisme 04.93.65.78.00
www.biot.fr

